Modalités d’évaluation des connaissances et des compétences

Règles

Année universitaire 2016/2017

Faculté des sciences de la vie

# Titre 1 = Licence

## Titre 2 = Règles standards applicables à TOUS les diplômes « LICENCE »

### Titre 3 = Modalités d’accès et de progression en licence

*Texte en italique = Tout étudiant peut acquérir les unités d’enseignement constitutives de son cursus*

### Titre 3 = Inscriptions administratives

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l’une des formations proposées par l’université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l’étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l’étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

## Règles standards applicables aux diplômes « LICENCE régime ECI »

[…]

### Absence aux épreuves avec convocation

En cas d’absence à une épreuve avec convocation, l’étudiant doit impérativement présenter une justification…

[…]

**En cas d’absence injustifiée, l’étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.**

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes :

* Les étudiants relevant d’un profil spécifique auprès…
* Une dispense partielle de présence aux épreuves…

… si dans la sélection de diplômes, il y a des licences en CC/CT, on ajoute ici la liste des règles applicables en licence CC/CT …

## Règles standards applicables aux diplômes « LICENCE régime CC/CT »

…

#### LICENCE 1 Sciences de la vie

##### ECI – 2 sessions Référence APOGEE : VI0531 401

**Responsable(s) :** Valérie Fritsch, responsablenom2, responsablenom3

### Assiduité

Texte explicatif de l’assiduité pour cette formation

#### LICENCE 2 Sc. Vie Biologie MC

##### ECI – 2 sessions Référence APOGEE : VI1032 402

**Responsable(s) :** Evelyne Myslinski-Carbon